



Ministère chargé de  
l'environnement

**Demande d'examen au cas par cas préalable** 19 FEB. 2018  
**à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**



Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  
20/02/18

Dossier complet le :  
21/02/18

N° d'enregistrement :  
F01118P0043

**1. Intitulé du projet**

Construction d'un gymnase rue André CHENIER à EAUBONNE

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

VILLE D EAUBONNE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

GREGOIRE DUBLINEAU (Maire)

RCS / SIRET

2 1 9 5 0 2 0 3 6 0 0 0 1 1

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39	Construction d'un gymnase de 3355m2 sur une parcelle de 70 110m2
44 d	Construction d'un gymnase

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Démolition d'un gymnase construit en 1978 pour des raisons d'avaries graves sur la structure et la toiture (surface au sol 2.700m2)  
Reconstruction d'un nouveau gymnase

19 FEV. 2018

#### 4.2 Objectifs du projet

L'opération concerne la déconstruction-construction d'un gymnase comprenant plusieurs salles sportives. Il s'agira d'un équipement sportif « polyvalent » offrant la possibilité de pratiquer un grand nombre d'activités sportives et de loisirs indoor. Le nouveau projet soignera l'aspect thermique du bâtiment, le confort acoustique des utilisateurs du bâtiment et la qualité de l'air intérieure du bâtiment.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le nouveau bâtiment sera partiellement enterré (environ 2m)

Le soubassement du bâtiment est réalisé en béton coulé en place, la structure supérieure du bâtiment est réalisée en ossature métallique plus bardage horizontale et couverture bac acier.

Date prévisionnelle de réalisation : mai 2018 à septembre 2019

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment sera classé en 2ème catégorie, sa capacité d'accueil sera de 1200 personnes au maximum.

Le gymnase est composée de trois salles distinctes:

une salle multisports (hand ball, basket ball, volley ball) avec gradin (500 places assises)

un Dojo de 300m<sup>2</sup>

Une salle polyvalente pouvant accueillir 300 personnes

Le précédent gymnase était constitué d'une salle multisports avec gradins de 300places, d'un dojo de 180m<sup>2</sup> et d'une salle de gymnastique de 250m<sup>2</sup>, il était classé en 3ème catégorie et pouvait donc accueillir 700 personnes au maximum.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de démolir (obtenue) et permis de construire intégrant une ESSP

Service Urbanisme

19 FEV. 2018

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher utile	3364m <sup>2</sup>
Hauteur du bâtiment par rapport au terrain naturel	+ 8ml
Dimensions au sol 45ml * 54ml	ml
48 places de stationnement (+ 13 par rapport à la situation antérieure)	U
Surface concernée par le projet 13 000m <sup>2</sup>	
bâtiment 2450 m <sup>2</sup> /voirie et cheminement piétons 2500m <sup>2</sup> / parking 800m <sup>2</sup> / zone espaces verts noues plantations : 7250m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue André CHENIER EAUBONNE  
parcelles: AE490 / AE 493 /AE495 /  
AE496 / AE499 /AE 581 /AE 585 /  
AE586 /AE 588 /AE 525

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 29' 07 " 54 Lat. 48 ° 99' 43 " 86

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

19 FEV. 2018

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	zone D plan exposition aux bruits de Roissy aéroport
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

19 FEV. 2018

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc du château de la Chesnaie distant de 1.5km

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bâtiment enterré sur environ 1.5ml (par rapport au niveau actuel de l'ancien bâtiment) Volume de terre excédentaire environ 3600m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

19 FEV. 2018

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Equipement sportif destiné majoritairement au public local et environnant
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Batiment équipé de centrale traitement d'air (renouvellement de l'air à l'intérieur des salles)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Équipements sanitaires et douches liées aux vestiaires
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

19 FEV. 2018

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'approche environnementale :

Parallèlement aux dispositions techniques prises dans le cadre de la recherche d'une Haute Qualité Environnementale appliquée à la construction développées dans la notice qui traite des choix techniques, l'architecture du projet s'attache à afficher son engagement et en tirer sa force esthétique.

Un soubassement enterré: L'encaissement partiel du complexe diminue notablement la hauteur de la façade Nord la plus exposée aux déperditions et profiter de l'inertie thermique du sol.

La compacité du projet qui regroupe l'ensemble des fonctionnalités dans une seule enveloppe aux contours simples permet de limiter au minimum la surface de façades et les ponts thermiques.

La végétalisation de la toiture sous forme de rouleaux de faible épaisseur pré-semés d'essences couvrantes de type « toundra » ne nécessitant ni entretien particulier, ni autre arrosage que les précipitations naturelles, consomme une partie des eaux pluviales et ralentit l'écoulement de l'excédent tout en augmentant l'inertie thermique de la couverture. Un dispositif de rétention permet la récupération à l'usage des sanitaires et de l'arrosage avant rejet contrôlé vers le réseau public.

Service Urbanisme

19 FEV. 2018

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être exempté d'étude environnementale:

Le nouveau bâtiment vient remplacer un équipement datant d'environ 40 ans très énergivore (aucune isolation thermique), chaudière gaz datant de plus de 5 ans, le nouveau bâtiment respectera la RT2012

Le bâtiment va contribuer fortement par l'ouverture de sa façade principale sur le mail piétons créer dans le cadre du projet à l'animation visuelle du fond de la rue André Chénier, la nouvelle voie crée et les parkings supplémentaires apportés par le projet vont réduire fortement les stationnements anarchiques sur les espaces verts du secteur.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à EAUBONNE

le, 15 février 2018

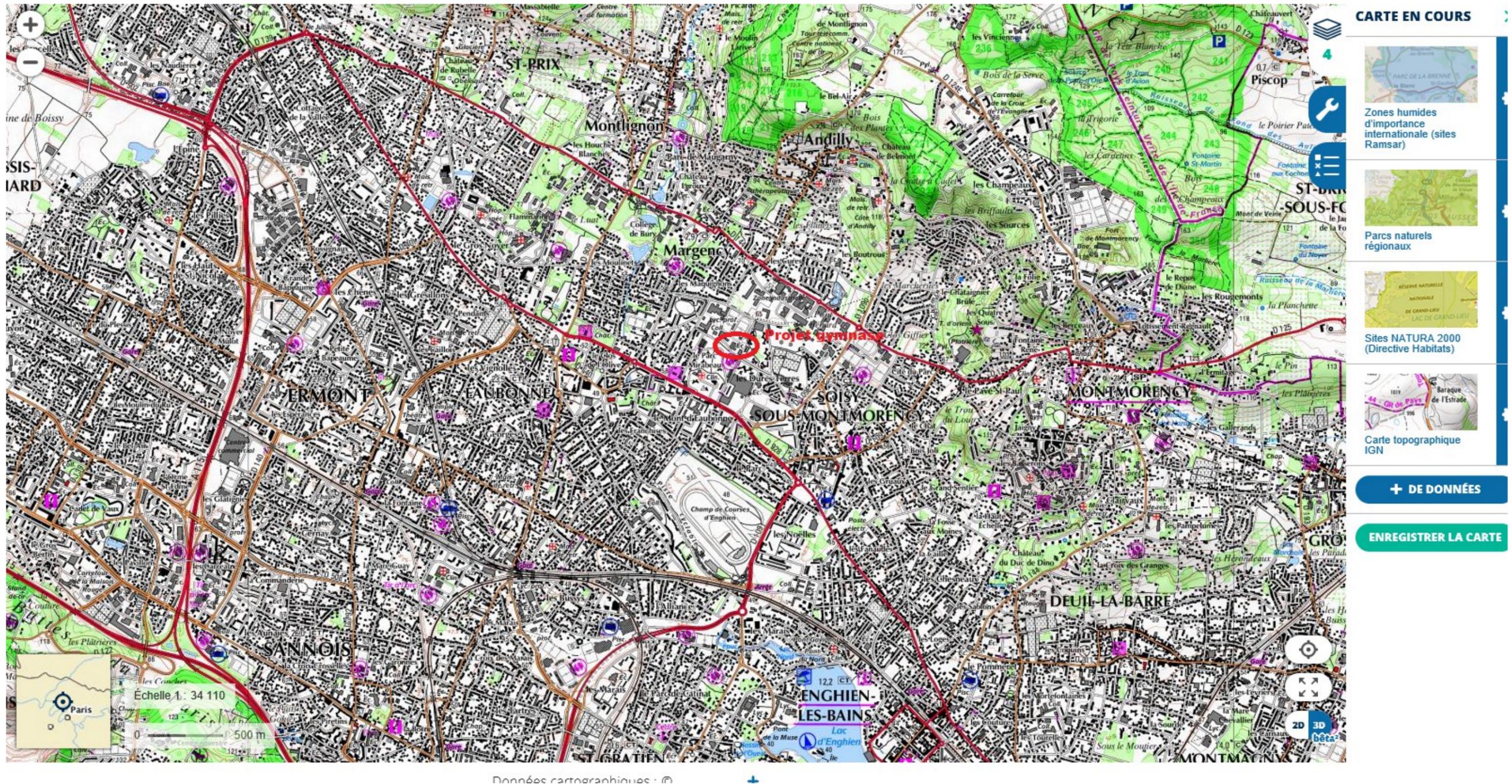
Signature

  
Le Maire,  
Grégoire DUBLINEAU

Service Urbanisme

19 FEV. 2018

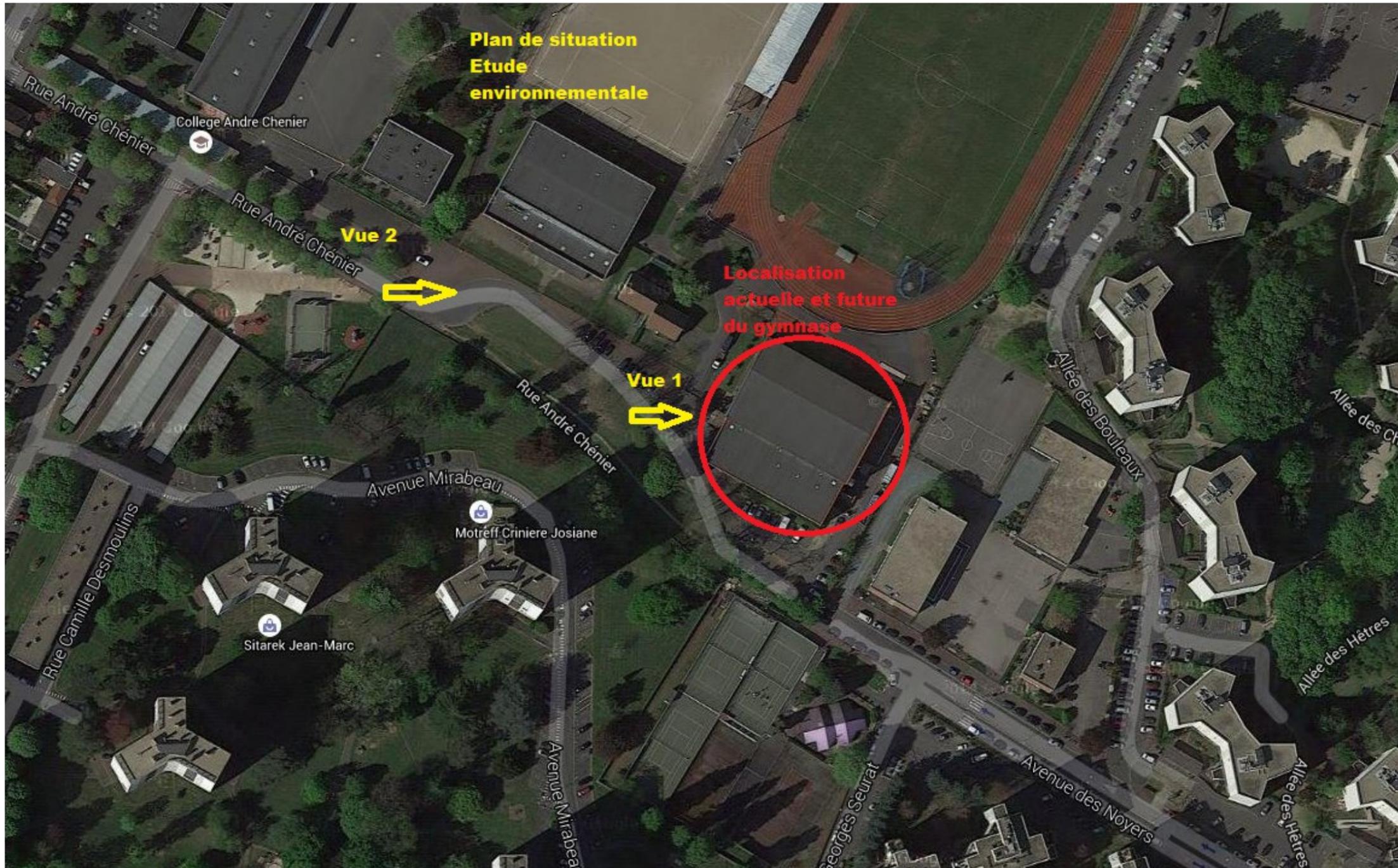
# Projet gymnase Eaubonne rue André Chénier – Etude environnementale



Annexe 2 carte IGN ech 1/34000 localisation du site

Projet gymnase EAUBONNE Rue André Chénier

Etude environnementale



**Projet gymnase EAUBONNE Rue André Chénier**

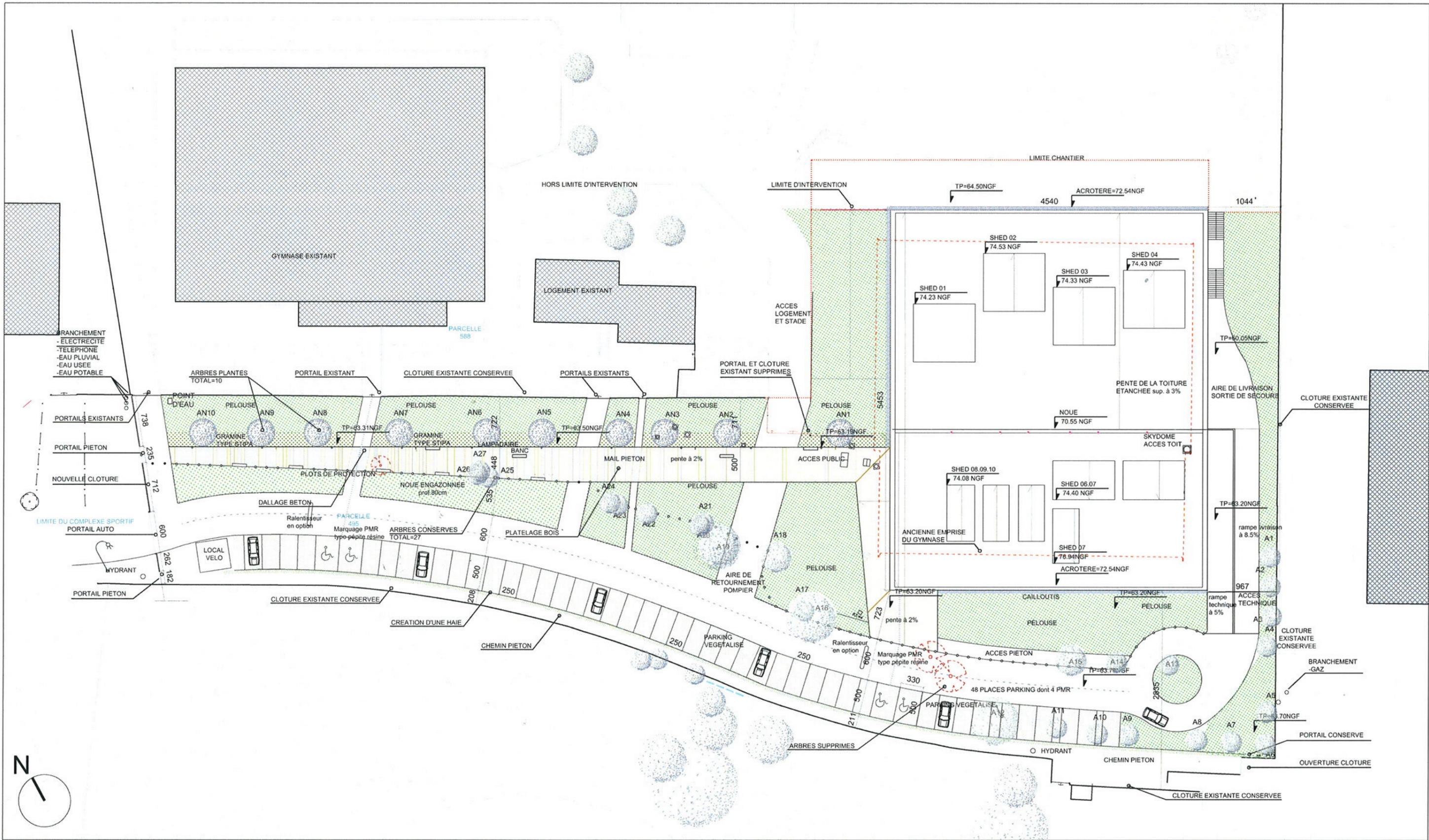
**Etude environnementale**

Vu sur gymnase existant (vue 1), le futur gymnase vient pratiquement s'implanter au même endroit



Vu sur gymnase depuis l'entrée de la rue André CHENIER (vue 2)





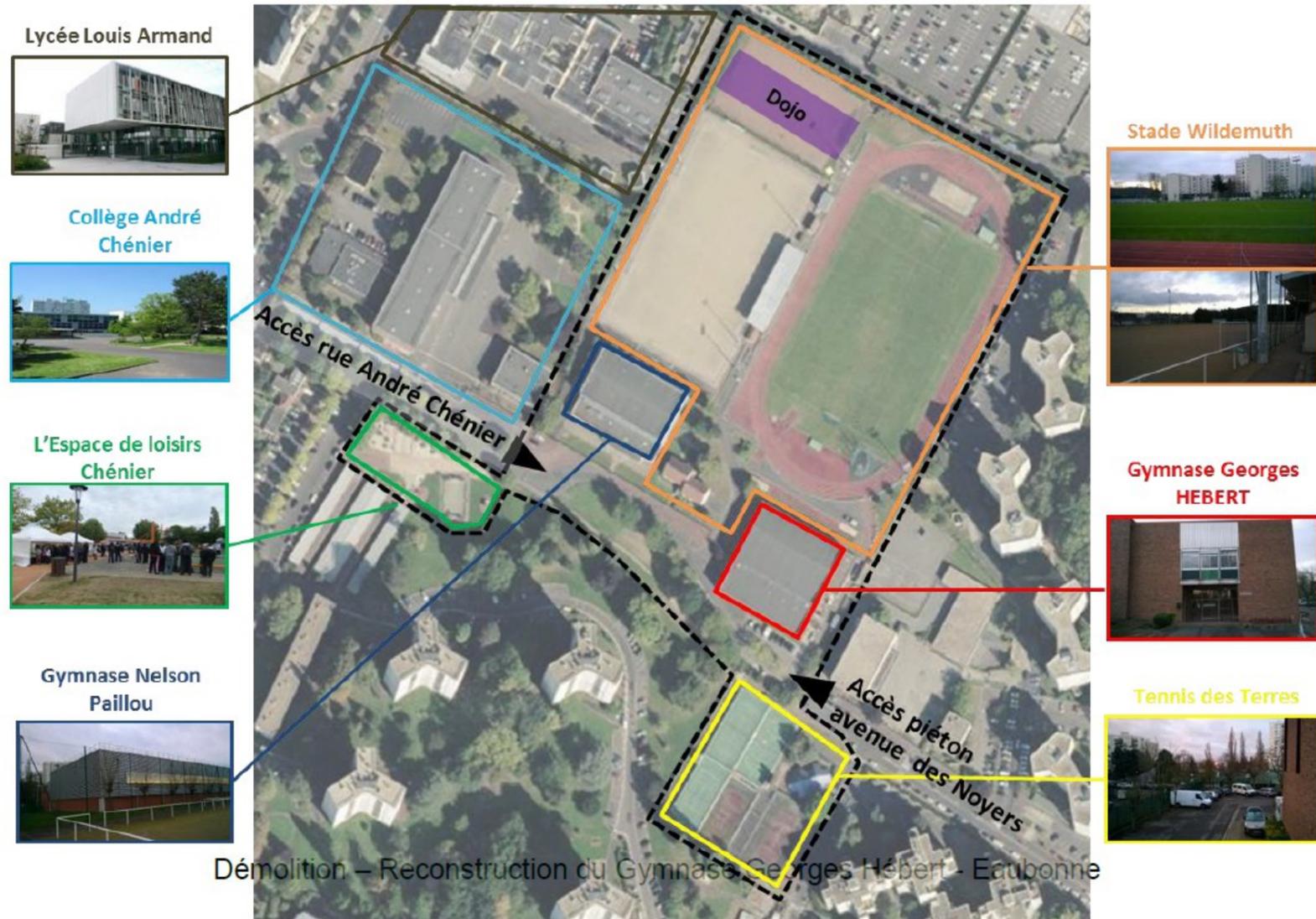
# RECONSTRUCTION DU GYMNASSE GEORGES HEBERT A EAUBONNE

Maître d'Ouvrage:		Bureau de contrôle:		Maîtrise d'Oeuvre:	
VILLE D'EAUBONNE Service Commande publique 1 rue d'Enghien 96601 Eaubonne Cedex		BTP CONSULTANTS Omar Merouan Agence Ile de France Nord CT Responsable de Groupe Contrôle Technique tel: 01 42 70 75 85 e-mail: omar.merouan@btp-consultants.fr		STOFFEL LEFEBVRE ARCHITECTES Architectes P.L.G. - C.E.S.F.C.I.M.A 12 rue de la Foie Régnault - 75011 Paris tel: 01 48 07 28 70 fax: 01 43 55 77 66 e-mail: stoffel.lefebvre@free.fr	
		BET MELLARDI BET FLUIDES ECONOMIES 6 impasse Plein Soleil 68130 ALTKIRCH tel: 03 89 40 16 89 e-mail: betmellardi@wanadoo.fr		IN4 BET STRUCTURE 4 impasse de Mont Louis 75011 PARIS tel: 01 70 08 52 91 e-mail: contact@in4-ing.fr	

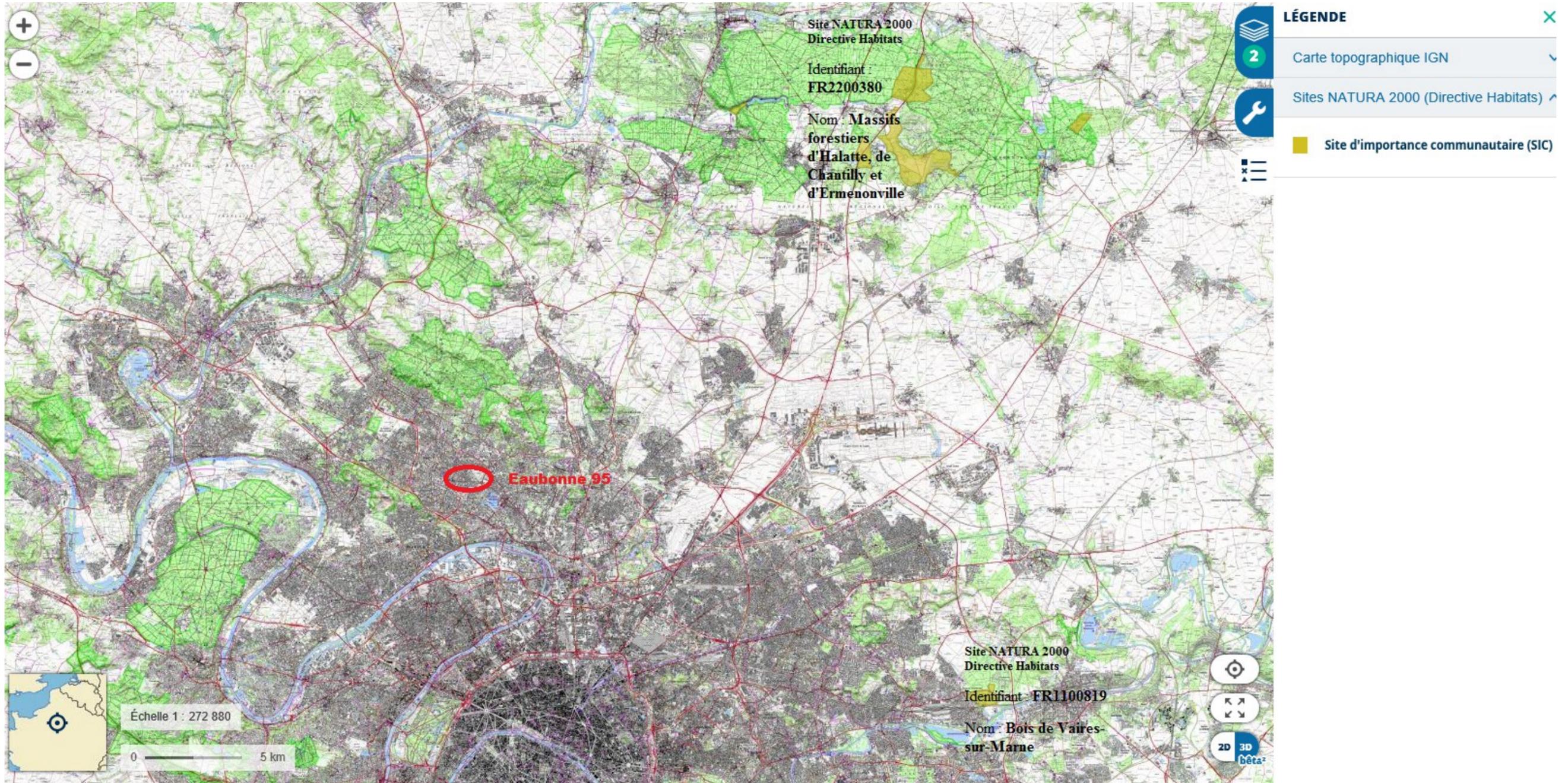
NOM DU DOCUMENT :	PHASE :	EMETTEUR :	DATE :
PLAN MASSE	PC	ARCHI	FEVRIER 2018
NOM DU FICHIER :	ECHELLE :	DOCUMENT N° :	INDICE :
EAU_PC_MASSE.DWG	1/500	PC02B	-

# Projet gymnase Eaubonne rue André Chénier – Etude environnementale

Situation actuelle du gymnase Georges Hébert et de ses abords



# Projet gymnase Eaubonne rue André Chénier – Etude environnementale



Annexe 6 proximité des sites Natura 2000